



03004078

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

Déposé au greffe du tribunal de commerce

de

Nivelles

le

30 DEC. 2002

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

**ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie**

TEXTE DACTYLOGRAPHIE OU IMPRIME

1. Inscription :

☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique

n° :

☐ Registre des groupements d'intérêt économique

n° :

☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale

n° :

☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés

n° :

☐ Registre des sociétés agricoles

n° :

1. Dénomination de la société ou du groupement
telle qu'elle apparaît dans les statuts)

BELGIAN FLIGHT SCHOOL

2. Forme juridique (en entier)

Société anonyme

3. Siège (rue, numéro, code postal, commune)

Avenue des Attelages 30
1325 Dion Valmont

4. Registre du commerce (siège tribunal + n°)

Nivelles 62929

5. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national
des personnes morales (T.V.A. non assujett)

BE 433.500.324

7. Objet de l'acte

DEMISSION ET NOMINATION D'ADMINISTRATEUR

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux
annexes du Moniteur belge.

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections : il
ne peut pas dépasser les limites du cadre imprimé ;
utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages sup-
plémentaires, établies sur papier libre, tant en respec-
tant des colonnes d'une largeur de 94mm selon le
modèle tenu à la disposition des intéressés au greffe
des tribunaux de commerce

Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration du
15 novembre 2002

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Yves
Noël de son poste d'administrateur. Elle lui pleine et
entière décharge pour sa gestion effectuée jusqu'à ce
jour. Elle nomme pour un terme de deux ans Monsieur
Jean-Marc Turin demeurant à 1325 Dion-Valmont,
Avenue des Attelages 30. Son mandat sera exercé à
titre gratuit et viendra à expiration immédiatement
après l'assemblée générale ordinaire de 2004

Grandeur minimum du caractère à respecter :

Direction Moniteur belge
Rue de Louvain 40 - 42
1000 Bruxelles

Pour extrait conforme.

Numéro du chèque ou de l'assignation :

Numéro du compte :

Signatures + Nom et qualité

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page.

Mod. 271 (7000)

Manuelle Galand
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/01/2003 - Annexes du Moniteur belge